



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 69557

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'autisme. Ces dix dernières années, d'importants progrès ont été réalisés sur la détection de cette maladie, l'origine de l'affection et les méthodes pédagogiques. Néanmoins, il subsiste de gros problèmes quant à la prise en charge des adolescents et des adultes. De plus, les familles ont des difficultés à trouver des lieux d'accueil. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de former un personnel spécialisé et de créer des établissements d'accueil pour autistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69557

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6788